

La formation professionnelle financée par le CPF en 2022 : quels sont les prix de formation ?

Gladys Bousquet

Le lancement, en novembre 2019, de la plateforme Mon compte formation (MCF) a profondément bouleversé le paysage de la formation professionnelle. Les Français se sont rapidement approprié ce nouveau dispositif, de sorte que la consommation de formation a très fortement augmenté jusqu'en 2021 ([QPS - Les brèves n°15](#)). L'année 2022 est en revanche marquée par de nombreuses évolutions réglementaires ayant pour objectif, d'une part, d'en réguler le fonctionnement et, d'autre part, de lutter contre la fraude. Ces évolutions ont eu pour conséquence un ralentissement des souscriptions de formation en 2022. Après avoir doublé entre 2020 et 2021, pour atteindre 2,1 millions, le nombre de dossiers MCF validés a ainsi baissé de plus de 10 % en 2022 pour s'établir à 1,8 million.

La plateforme MCF contient fin 2022 près de 200 000 offres de formations concentrées sur un petit nombre de domaines de formation puisque près d'une formation sur deux est proposée dans le domaine des transports, manutention, magasinage ou dans celui des langues vivantes. Sur plus de 80 domaines de formation, les 20 premiers représentent plus de 90 % des formations disponibles sur le site. Le prix moyen des formations proposées au catalogue est de 2 280 € pour une durée moyenne de 130 heures. Il varie fortement d'un domaine à l'autre : de 920 € et 50 heures en moyenne pour le domaine de la sécurité des biens et des personnes, police, surveillance à 6 070 € et 1 269 heures pour le domaine de la santé qui regroupe principalement les formations aux diplômes d'État d'aide-soignant, d'infirmier et d'auxiliaire de puériculture. Sur les 3 400 certifications disponibles dans le catalogue, le top 10 représente près d'une formation sur quatre avec une grande partie de permis de conduire catégorie B, proposés en moyenne à 1 200 € pour 28 heures. Aux deuxième et troisième rangs se trouvent le

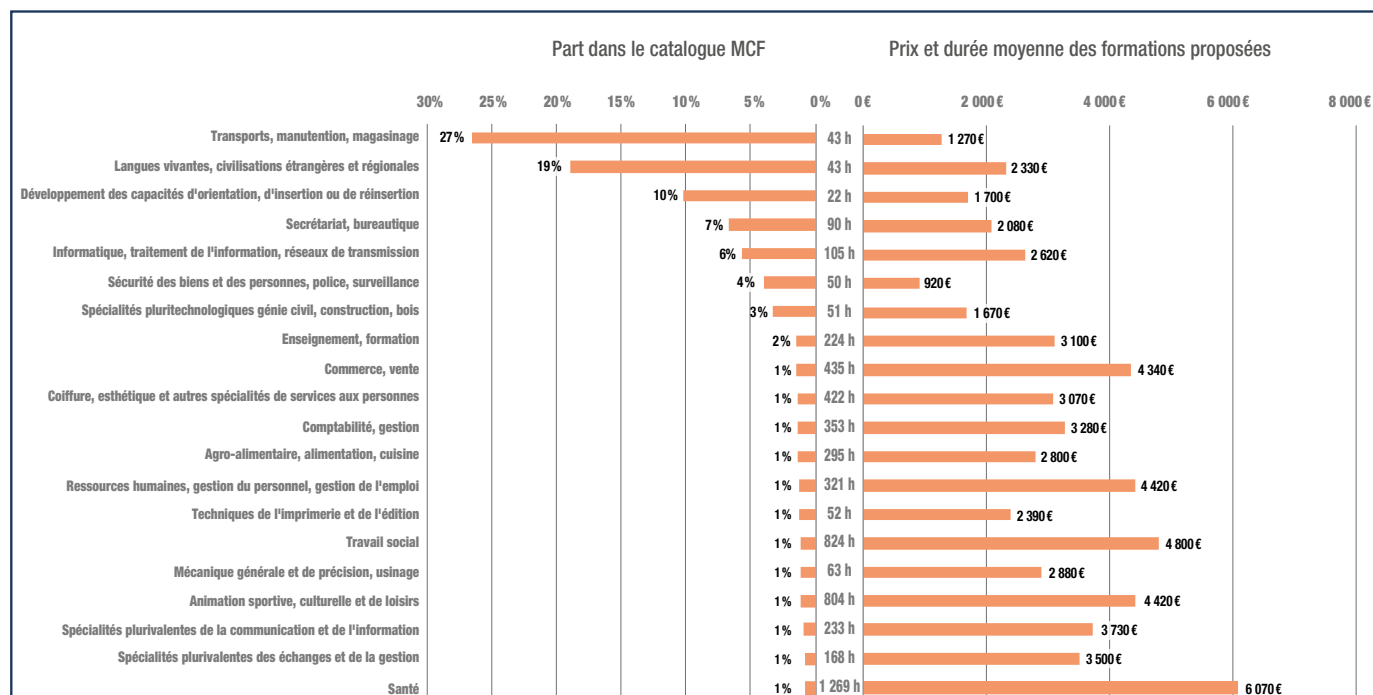
bilan de compétences et l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience, à respectivement 1 760 € et 1 730 € pour 21 heures de formation.

La structure des formations souscrites est très proche (notamment en termes de domaines) de celles proposées au catalogue. Néanmoins, les prix et les durées des formations effectivement souscrites sont bien plus faibles que ceux affichés sur le site MCF, avec une moyenne de 1 430 € pour 53 heures. D'une part, les titulaires d'un compte personnel de formation (CPF) recherchent prioritairement des formations en adéquation avec leur solde disponible, qui s'élève en moyenne à 1 460 € début 2022. D'autre part, les demandeurs d'emploi, qui représentent le tiers des formations souscrites, optent pour des formations 13 % moins cher en moyenne que celles souscrites par les salariés et travailleurs indépendants. En moyenne, le prix de formation des demandeurs d'emploi est proche de 1 310 € pour 75 heures contre 1 490 € pour 43 heures chez les salariés et travailleurs indépendants. Cette différence résulte en partie d'un écart de solde moyen disponible sur le CPF : 1 230 € pour les demandeurs d'emploi contre 1 550 € pour les salariés et travailleurs indépendants. Elle traduit également des choix différents de formation. En effet, les demandeurs d'emploi préparent plus fréquemment des formations certifiantes directement liées à l'exercice d'un métier alors que les salariés et travailleurs indépendants s'orientent davantage vers des certifications en langues ou en informatique. Néanmoins, le permis de conduire catégorie B et les actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise (ACRE) sont aux deux premiers rangs des certifications les plus souscrites pour les deux populations. Le prix moyen est de respectivement 910 € pour 19 heures de formation au permis de conduire et de 1 620 € pour 22 heures sur les ACRE.

➤ Chiffres clés fin 2022 du catalogue Mon compte formation (MCF)

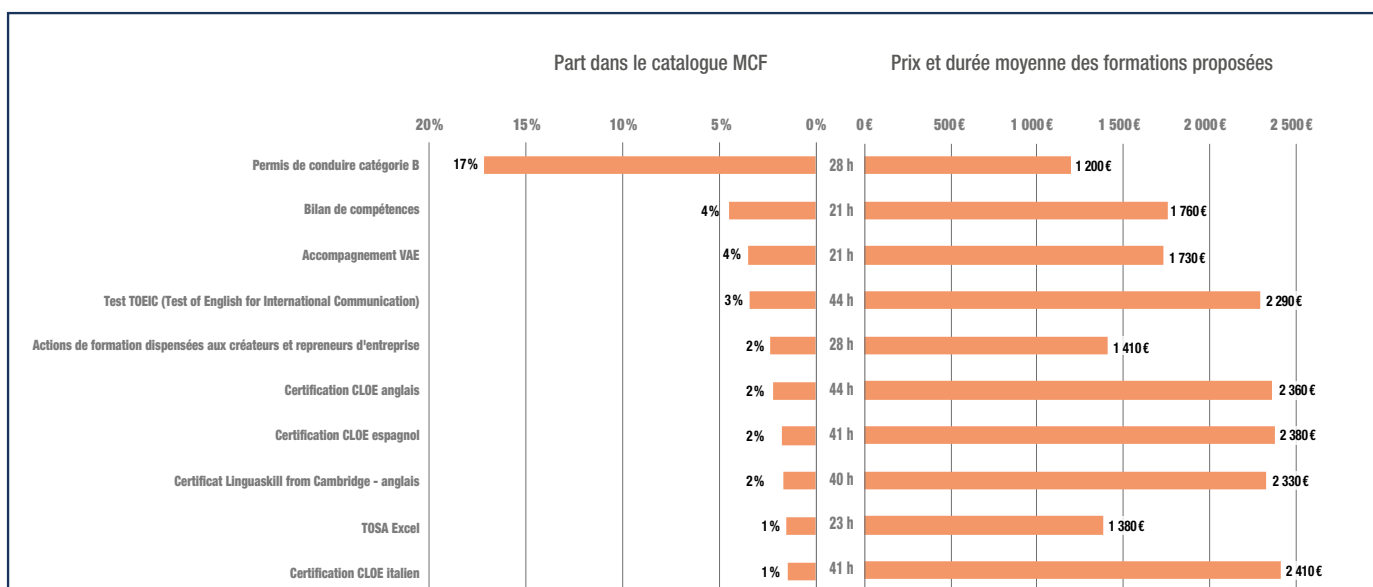
Nombre d'organismes de formation	Nombre de formations disponibles	Nombre de certifications	Prix moyen proposé	Durée moyenne
16 000	200 000	3 400	2 280 €	130 heures

➤ Top 20 des domaines de formation proposés au catalogue MCF



Aide à la lecture : 27 % des formations du catalogue MCF sont proposées dans le domaine des transports, manutention, magasinage (en grande partie des permis de conduire et des certificats d'aptitude à conduire en sécurité, CACES). Le prix moyen de ces formations est de 1 270 € pour en moyenne 43 heures de formation.

➤ Top 10 des certifications proposées au catalogue MCF

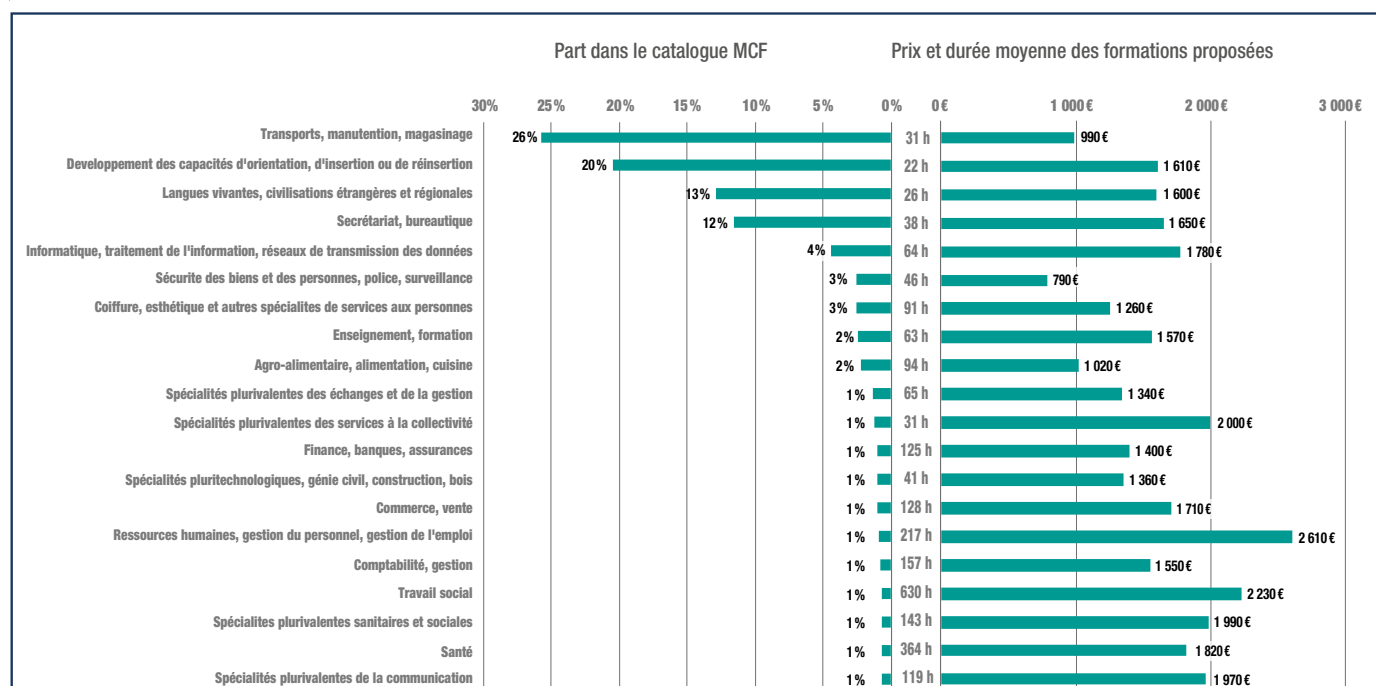


Aide à la lecture : le permis de conduire catégorie B représente 17 % des formations proposées au catalogue MCF avec un prix moyen de 1 200 € pour une durée moyenne de 28 heures.

Chiffres clés des formations souscrites en 2022

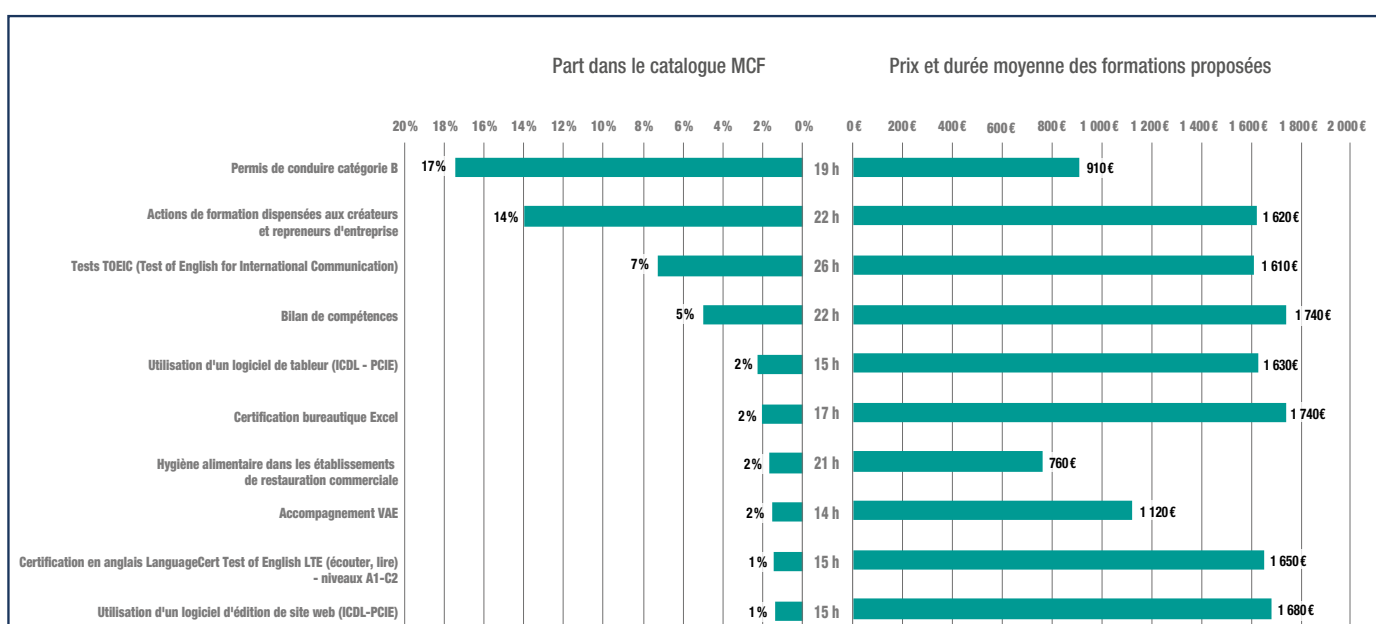
Nombre de dossiers de formation	Nombre de bénéficiaires	Part de demandeurs d'emploi	Prix moyen	Durée moyenne
1,8 million	1,6 million	30 %	1 430 €	53 heures

Top 20 des domaines de formations souscrites par les titulaires d'un compte CPF



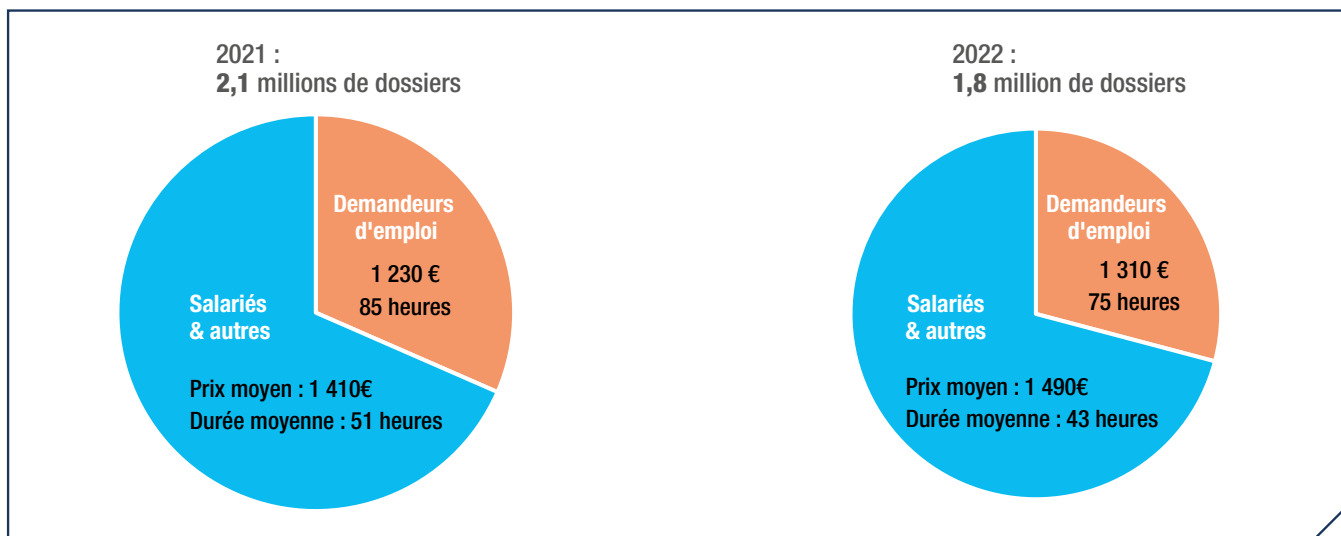
Aide à la lecture : 26 % des formations souscrites par les titulaires d'un compte CPF sont réalisées dans le domaine des *transports, manutention, magasinage* (en grande partie des permis de conduire et des certificats d'aptitude à conduire en sécurité, CACES). Le prix moyen de ces formations est de 990 € pour en moyenne 31 heures de formation.

Top 10 des certifications souscrites par les bénéficiaires



Aide à la lecture : le permis de conduire catégorie B représente 17 % des formations souscrites avec un prix moyen de 910 € pour une durée moyenne de 19 heures.

➤ Un peu plus de 1,8 million de dossiers MCF validés en 2022, en baisse par rapport à 2021



Champ de l'étude

L'étude porte sur les dossiers de formation validés en 2022, dès lors que ces formations mobilisent au moins 1 € de financement provenant du CPF. Un même individu peut avoir suivi plusieurs formations sur la période étudiée, dans ce cas on comptabilise pour cet individu autant de dossiers de formation. Le compte ne pouvant être mobilisé qu'avec l'accord de son titulaire dans le cadre du parcours d'achat direct, c'est cette date contractuelle qui est retenue comme date de souscription de la formation. Certains dossiers peuvent être annulés, par le titulaire ou par l'organisme, après la date de souscription de la formation. Ces dossiers ne sont pas comptabilisés dans les données présentées. Les montants moyens des soldes disponibles sur le CPF indiqués en 1^{re} page de cette publication ont été calculés sur le périmètre des dossiers de formation validés en 2022.

Pour en savoir plus

Albert, C. (2021), « Le recours au Compte personnel de formation par les salariés du secteur privé : quelles évolutions entre 2019 et 2020 ? », *Questions Politiques Sociales – Les brèves*, n° 10, septembre 2021, Caisse des Dépôts, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-breves-ndeg10>

Bismuth, J. (2023), « Le compte personnel de formation en 2022 », *Dares Résultats*, n° 53, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-compte-personnel-de-formation-en-2022>

Bismuth, J. et M. Valéro (2021), « Le compte personnel de formation en 2020. Une hausse sans précédent des entrées en formation », *Dares Résultats*, n° 59, octobre 2021, Dares, disponible sous : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-compte-personnel-de-formation-en-2020>

Dares (2022), « Les usages du compte personnel de formation », CPF – Enquête sortants, octobre 2022, disponible sous : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dossier/quels-sont-les-usages-du-compte-personnel-de-formation>

Jaumont, L. (2022), « La formation professionnelle financée par le CPF en 2021 : comment la consommation évolue-t-elle ? », *Questions Politiques Sociales – Les Brèves*, n° 15, juillet 2022, Caisse des Dépôts, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-breves-ndeg15>

Jaumont, L. (2021), « La montée en charge du nouveau Compte personnel de formation (CPF) : quels impacts sur la demande de formation ? », *Questions Politiques Sociales – Les Brèves*, n° 9, septembre 2021, Caisse des Dépôts, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-breves-ndeg9>

Langevin, G. (2022), « Formations financées par le CPF des salariés en contrats courts ou au Smic, en 2019 et 2020 », *Questions Politiques Sociales – Les Études*, n° 36, février 2022, Caisse des Dépôts, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg36>

QPS – Les brèves est une publication de la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts. Ce format condensé propose des éclairages statistiques sur des sujets liés aux missions de la DPS, accompagnés d'un bref commentaire. Elle est complétée par **QPS – Les études** qui a vocation à faire connaître les résultats des travaux d'études dans l'ensemble des domaines de la protection sociale (retraite, vieillissement, handicap...) et de la formation professionnelle, et par **QPS – Les cahiers** qui est une série de documents de travail diffusant des études approfondies. L'ensemble des numéros est disponible sur le site <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/publications-et-statistiques> à la rubrique **Publications et statistiques**.

politiques-sociales.caissedesdepots.fr



Une publication de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts
Directeur de la publication : Michel Yahiel – Rédacteur en chef : Loïc Gautier
Impression : Imprimerie CDC (75) – Dépôt légal : 3^e trimestre 2023 – ISSN : en attente
Contact : etudesdps@caissedesdepots.fr – 12, avenue Pierre Mendès-France – 75914 Paris

**Ensemble,
faisons grandir
la France**
caissedesdepots.fr

